

RÉUNION DU VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025

Ce soir, pas de réunion du bureau à cause d' une clé qui ne fonctionne pas !!

Sont absents excusés Anne et Pierre Cardon, Jean Michel Catto, Francis Prudhomme. Nous sommes 21 présents !

Le Président s'inquiète de la santé des participants réunis, et nous sommes informés des douleurs des uns et des autres, petits soucis presque ordinaires et sans gravités !

A la suite Philippe Lelièvre distribue les dernières fiches de remboursement des kilomètres effectués lors des ravitaillements par les bénévoles. Les intéressés acceptent le remboursement, ou bien signent la fiche et font un don au Club !

Les licences en 2026 :

L'assurance augmente, donc les tarifs augmentent. La licence petit braquet de 54€50 en 2025 passe à 57 €. Le Bureau a statué sur la remise, qui sera de 3 € ! La licence sera à 54 € pour le Petit Braquet et à 104€ au lieu de 107€ pour le Grand Braquet. La remise s'appliquant aussi pour la seconde licence famille.

IMPORTANT ASSURANCE : le président nous met en garde au sujet des licences prises pour une année, mais dont l'assurance court jusqu'au 31/12 de l'année ! A partir du 1 janvier il y a une « tolérance » qui fait que l'on a 2 mois pour reprendre la licence et son assurance. Attention pendant ces 2 mois ou l'on traîne pour reprendre sa licence, l'assurance ne prendra en charge que les petits accidents, mais pas le décès du cyclo ! A savoir aussi que le Grand Braquet bascule en Petit Braquet à dater du 01 /01.

D'un commun accord et après un tour de table, nous nous accordons sur le fait qu'en majorité nous prendrons notre licence pour l'année le vendredi 09 /01/2026, lors de la galette !

Pour les licenciés désirant être assurés dès le 1^{er} janvier, ils pourront envoyer leurs documents au président ou à la secrétaire.

Sécurité :

La règle des « 3x30» nous est exposée par le président et fera l'objet d'une modification de notre Règlement Intérieur .En fait on ne roule pas sous 3 °, et on ne roule pas au dessus de 30° ! Il en va de la responsabilité du Président. A chaque Club et de son responsable de prendre les mesures qui s'imposent face à des aléas climatiques. Philippe Lelièvre nous remet en mémoire, un accident survenu cette année, lors d'une sortie d'un Club d'Arras, par température avoisinant le zéro, qui s'est terminée par une réelle hécatombe ! 6 hospitalisés, blessés gravement.

Nul n'est censé ignorer la loi, et chacun est engagé à se conformer au Règlement et conseils préconisés. Le compte rendu en atteste, le Règlement Intérieur modifié est sur le site. Le Président précise, qu'en cas de sortie prévue au planning, si, justement il apparaît que la température sera négative, il n'enverra pas à chaque fois un mail pour rappeler à l'ordre tout le monde ! A chacun de prendre ses responsabilités !

Assemblée Générale :

L'AG se fera ce dimanche 30 novembre. Rendez vous pour le Bureau à 9h.

La manifestation se déroulera au Foyer Communal Germaine Dumortier, rue de la Colonne Saint Martin les Boulogne, et débutera à 10 h en présence de Monsieur Latry, et de Monsieur Fasquel.

Il y aura des élections au cours de la séance. Sébastien Bocquet s'est fait connaître auprès du Président, en tant que candidat au bureau. Une élection aussi est prévue pour Philippe Lelièvre, ainsi que Marc Sannier.

Des bénévoles vont être remerciés pendant cette journée : Jean Luc Fndinier, Patrick Pérard, Jean Marie Hanquez, Francis Prudhomme, Christophe Régnier, Pierre Cardon.

Cartes Décathlon :

Des cartes Décathlon de 50€ chacune sont à la disposition d'éventuels intéressés.

Sorties « extraordinaires » en 2026 :

Le Chti'Bike tour n'a toujours pas de date pour sa re-édition....sans doute cela devrait arriver prochainement, et nous serons informés. Dans la foulée, le recensement sera lancé.

Le Téléthon de St Martin :

Il aura lieu le samedi 06 décembre, mais pour la randonnée cyclotourisme l'organisation apparaît trop périlleuse (trop de contraintes de toutes sortes et sécurité) Quelques licenciés étaient sur la liste au départ de cette sortie : Patrick Pérard, Laurent Boulet, Jean Marie Hanquez, Francis Prudhomme, Eric Louasse, Philippe Lelièvre, Jean Luc Findinier, Marc Sannier .

Il a donc été convenu de la remplacer par une marche de 10h30 à 11h45, d'environ 5 km, au départ du Lycée Giraux Sannier à Saint Martin les Boulogne. Vous êtes tous invités à participer à cette manifestation où l'argent récolté est intégralement reversé à une belle cause !

La Ronde des Clubs d'Opale :

Le CODEP n'adhère plus à cette randonnée, alors que tous les Clubs investis choisissaient une autre date que Lille-Hardelot. Philippe Lelièvre a décidé de prendre en main l'organisation de la Ronde, initialement prévue le 31 Mai, sauf que ce jour là c'est la Fête des Mères. Y aura t'il suffisamment de bénévoles pour ce jour là, même si on scinde la journée en plusieurs postes de présence ? La Ronde s'étale sur la journée presque complète de 7h à 17 h .

En parallèle il y a une volonté de modifier les parcours dans la mesure où les Clubs de Marquise, Le Portel, Outreau ne sont plus dans la course, on évite l'agglomération boulonnaise.... le point de chute choisi pourrait être La Capelle Les Boulogne, à l'aire des Sapins, proche du camping. Calais nous rejoignant nous sommes donc 6 Clubs associés au projet, et la randonnée se doit de se prolonger jusqu'à Calais.

La boucle Nord de 94 km, dénivelé 949 m : La Capelle, La Vallée du Wimereux, ensuite Calais par la côte, avec un ravitaillement à la Citadelle, et retour par Guines, Licques, Colembert, Belle et Houllefort, La Capelle.

La boucle Sud de 98 km, dénivelé 1072 m : La Capelle, Wirwignes, Wierre-au-Bois, Samer, Enquin sur Baillon, Montreuil, la Madelon, La Calotterie, Tubersent, Longueville,...pour retour à La Capelle.

D'autres parcours ou variantes seront aussi proposés, outre l'intégrale allant du Nord au Sud pour cumuler environ 2000 m de dénivelé !

La convergence de tous ces circuits impose nécessairement une foultitude de bénévoles en son centre stratégique que sera La Capelle les Boulogne.

Il s'avère très complexe de trouver une date satisfaisante. Un vote à main levée de l'assemblée est favorable à une Ronde des Clubs le jour de la Pentecôte, le 24 Mai.

Le Président espère bénéficier de la subvention ANS, qui était précédemment apportée par le CODEP ! Il en fait la demande !

Les salles en 2026 :

La galette et les re-prises de licences se feront au Foyer Communal à Saint Martin les Boulogne le vendredi 09 janvier.

Toutes les réunions mensuelles en 2026 auront lieu à la Salle du haut au Mont Lambert.
L'AG le 29 novembre 2026 se tiendra au Foyer Communal à Saint Martin les Boulogne.

La Fête du Vélo et Mai à Vélo :

Les animations dans les écoles pourront avoir lieu à la condition que des bénévoles acceptent d'y participer activement. Et les écoles de Bourthes, Colembert, et La Capelle sont déjà contactées et prêtes à nous recevoir comme tous les ans. Il faut rappeler que laide financière rapportée par cette initiative est de 250 € pour les 3 après-midi consacrés à l'activité, avec ses 3 ateliers formateurs, la pratique en circuit, l'entretien et la réparation du vélo si besoin, et les bienfaits du sport, la santé et la diététique du sport.

En moyenne 7 bénévoles par animation seraient les bienvenus.

La séance se termine par le rituel pot de l'amitié, ainsi que la petite causerie entre copains.....ce que l'on n'a pas eu le temps de se raconter en roulant pendant la dernière sortie !